

7 critères pour établir le diagnostic de dermatite de contact professionnel [Mathias, 1989]

Quatre réponses positives à ces questions permettent de conclure à une origine professionnelle très vraisemblable et à conseiller la déclaration en maladie professionnelle.

1. L'aspect des lésions est-il compatible avec une dermatite de contact ?

2. Y a-t-il une exposition professionnelle à des irritants ou des allergènes potentiels ?

3. La distribution anatomique de l'eczéma est-elle compatible avec l'activité professionnelle ?

4. La relation temporelle entre l'exposition et le début de l'eczéma est-elle compatible avec une origine professionnelle ?

5. Une exposition non professionnelle a-t-elle été exclue ?

6. L'arrêt de l'exposition améliore-t-il l'eczéma ?

7. Les examens complémentaires confirment-ils l'origine professionnelle ?